**FICHE DE DEMANDE D’INSCRIPTION GP - N4** **2016**

Nom : Prénom : Date de naissance :

Adresse : Code postal : Ville :

Téléphone portable : No de licence :

Nom du club : No du club :

Adresse mail :

*Personne à prévenir en cas d’accident :* (nom et n° de téléphone) :

**Participation aux stages et examens (effacer les mentions inutiles) :**

* **SESSION DE MAI 2016 : du 29/05 AU 04/06/2016 => *UCPA NIOLON* => *560€***
* **SESSION D’AOUT 2016 : du 31/07 AU 06/08/2016  => *UCPA NIOLON* => *560€***
* **SESSION DE SEPTEMBRE 2016 : du 25/09 AU 01/10/2016 => *UCPA NIOLON* => *560€***

|  |
| --- |
| Renvoyer à Michel Gauchet* PAR MAIL ET PAR COURRIER POSTAL : la présente fiche d’inscription complétée
* PAR COURRIER POSTAL : un chèque à l’ordre du comité EST FFESSM, une photo et une enveloppe timbrée à votre adresse

***Michel GAUCHET, Président de la CTR Est, 12 impasse du Petit Bois 25700 VALENTIGNEY******E-mail*** gauchet.michel@wanadoo.fr**Seul l’envoi d’un dossier complet (fiche d’inscription + chèque + photo + enveloppe timbrée) 2 mois avant le début du stage, permettra d’enregistrer effectivement votre candidature.** |

* Chaque participant sera convoqué individuellement.
* L’examen de théorie de chaque stage sera anticipé entre 8 et 15 jours avant la session. Il se déroulera sur une journée d’un week-end de façon simultanée sur plusieurs sites. Les dates et lieux seront communiqués ultérieurement.
* Attention : l’examen théorique est liée à la session pratique qui le suit immédiatement (mai, aout ou septembre). Par exemple, il n’est pas possible de passer la théorie en mai et la pratique en aout ou septembre. De même, l’absence à la partie pratique d’un stage entrainera l’annulation de la partie théorique même en cas de réussite à celle ci.
* En cas d’impossibilité pour le stagiaire de participer à la session prévue, la CTR conservera des frais d’inscription à hauteur de 90 €, lorsque ce désistement n’aura pas été signalé au moins 1 mois avant le début effectif du stage ou de l’examen, sauf raison de force majeure effectivement justifiée

**Documents à présenter le premier jour du stage-examen :**

* Licence de l’année en cours
* Certificat médical daté de moins d’un an, établi par un médecin fédéral, médecin du sport ou spécialisé en plongée
* Attestations de compétence signée par un E3 minimum
* Carte RIFAP
* Brevet de Niveau 3 ou équivalent

**Pour les stages se déroulant à l’UCPA Niolon :**

* Le rendez vous à lieu à 17h le samedi soir devant les salles du pôle technique, au dessus du quai d’embarquement.
* L’hébergement, le parking à l’intérieur du centre (en fonction de la place disponible), les plongées et les repas sont inclus dans le prix du stage. Le centre dispose d’une connexion WIFI gratuite.
* Le stage peut comporter des séances de travail en soirée.
* Les draps sont fournis, mais pas les serviettes ni le savon.
* Il faut se munir de tables MN90, d’une calculette et d’un cadenas à combinaison (ce qui évite de perdre la clef !) pour fermer le casier qui contiendra les affaires de plongée

Date d’arrivée à la CTR :